FINANCIÈRE DE L'ARC

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit	CONSTELLATION (le « **Produit** ») – Code ISIN (part C) : FR0011175199.
Initiateur du produit	FINANCIERE DE L'ARC (groupe Financière de l'Arbois), société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») sous le numéro GP-11000027. www.financieredelarc.com. Pour de plus amples informations appelez-le : 04 42 53 88 90.
Autorité compétente	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de la FINANCIERE DE L'ARC en ce qui concerne ce document d'informations clés. La FINANCIERE DE L'ARC est agréée en France sous le n°GP-11000027 et règlementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés	15 mai 2026.

En quoi consiste ce produit ?

Type	OPCVM (Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières) au sens du 1° du I de l'article L. 214-1 du Code monétaire et financier, constitué sous la forme d'un fonds commun de placement. Le Produit est soumis à l'agrément de l'AMF.
Durée	La durée de placement recommandée est de cinq (5) ans. Ce FCP a été créé pour une durée de 99 ans. Le Fonds peut également faire l'objet d'une dissolution anticipée à l'initiative de la Société de Gestion. Les modalités de dissolution du Fonds sont plus amplement détaillées dans le prospectus du Fonds.
Objectifs	Le Produit a pour objectif de délivrer une performance nette de frais supérieure l'indice composite de référence 50 % FCI World AC 1200 + 25 % FCI EMU 50 + 25 % €STR capitalisé à un horizon d'investissement de 5 ans. C'est une gestion active et discrétionnaire par rapport à son indice de référence. Pour atteindre son objectif, l'OPCVM, s'expose de manière discrétionnaire aux marchés actions, obligataires et monétaires. Cette exposition sera mise en œuvre par des investissements en OPC dont des OPC indiciels cotés (*Exchange Traded Funds* ou ETF). Le gérant anticipe une exposition moyenne de l'actif net du fonds de 75 % aux marchés d'actions internationaux et européens et de 25 % aux marchés monétaires. L'exposition aux marchés actions pourra varier de 50 % à 100 % de l'actif net (jusqu'à 110 % en cas de recours à l'emprunt d'espèces). Cette exposition pourra se faire sur toutes zones géographiques sans contraintes géographiques, sectorielles ou de taille de capitalisation. L'exposition aux marchés de taux (obligataires et monétaires) pourra varier entre 0 % et 50 % de l'actif net. Le FCP pourra être exposé, jusqu'à 30 % de son actif net, aux marchés de taux à haut rendement (titres spéculatifs à haut rendement émis par des émetteurs privés et publics). Le portefeuille du Fonds sera ainsi réparti en trois poches : - Poche *Performance absolue et taux* : cible moyenne entre 20 et 40 % selon les opportunités ; - Poche *Croissance à moyen terme* – cible en moyenne de 70 % : OPC actions à profil croissance / GARP (*Growth At a Reasonable Price*), sur les marchés européens et américains ; - Poche *Actions opportuniste* : pas de cible significative, supports actions de toute nature (*value*/cyclique, croissance agressive, sectoriels, indiciels, ...). Le Fonds pourra être exposé jusqu'à 30 % de l'actif net en actions ou taux de pays émergents (uniquement via des OPC). L'exposition aux devises autres que l'euro pourra représenter de 0 % à 100 % de l'actif net du Fonds, ce risque de change pouvant être couvert par le biais de produits dérivés, mais pas de façon systématique. Des produits dérivés (change à terme, swap de taux, futures ou options) négociés sur des marchés règlementés, organisés ou de gré à gré, de taux, actions ou de change pourront être utilisés à titre de couverture (risque de change)) ou les deux (risques actions et de taux). L'exposition globale maximale du FCP sera de 140 % de l'actif net. La FINANCIERE DE L'ARC s'appuie sur les conseils de FUNDESYS dans l'implémentation et le suivi du portefeuille du fonds – allocation d'actifs et sélection de fonds – mais garde, seule, la prise des décisions d'investissement. Les sommes distribuables seront capitalisées.
Investisseurs de détail visés	Tous investisseurs, ayant la connaissance et l'expérience requises pour comprendre les caractéristiques et risques de l'investissement envisagé et capables de supporter une perte en capital, à savoir la perte totale ou partielle des sommes investies, hormis les « US Person » (au sens du règlement S du Securities Act de 1933). La durée de placement recommandée est de cinq (5) ans. L'investisseur a la faculté de souscrire ou d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande effectuée auprès du dépositaire chaque jour de valorisation jusqu'à 12h. Le dépositaire est Crédit Industriel et Commercial (CIC). Vous pouvez obtenir, en français et gratuitement, de plus amples informations sur l'OPCVM, telles qu'une copie du prospectus de l'OPCVM, le dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur de l'OPCVM en appelant le 04 42 53 88 90 ou en écrivant à contact@financieredelarc.com. D'autres informations pratiques, et notamment où trouver le tout dernier prix des parts figurent sur le site internet de la FINANCIERE DE L'ARC : https://financieredelarc.com/constellation/.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	**3**	4	5	6	7



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la période de détention recommandée de cinq années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen, si la situation venait à se détériorer sur les marchés. Les risques matériellement pertinents non repris dans l'indicateur de risque synthétique sont les risques de liquidité, de contrepartie, lié à l'impact des techniques IFT (Instruments Financiers à Terme) et de crédit. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marchés, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du Produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement de 10 000 euros

Scénarios		1 an	5 ans *(période de détention recommandée)*
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pouvez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**5 830 €**	**5 640 €**
	Rendement annuel moyen	-41,75 %	-10,82 %
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**	**8 640 €**	**9 270 €**
	Rendement annuel moyen	-13,65 %	-1,50 %
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**	**10 150 €**	**12 190 €**
	Rendement annuel moyen	1,49 %	4,04 %
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**	**13 570 €**	**14 560 €**
	Rendement annuel moyen	35,75 %	7,80 %

Sur la période de détention recommandée :
Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour l'indicateur de référence entre 09/2017 et 09/2022 ;
Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour l'indicateur de référence entre 11/2016 et 11/2021 ;
Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour l'indicateur de référence entre 03/2020 et 03/2025.
L'historique mensuel des scénarios est disponible sur la page internet de la part du Produit :
https://financieredelarc.com/constellation/.

Que se passe-t-il si la Financière de l'Arc n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de la FINANCIERE DE L'ARC. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit [et du rendement du produit (le cas échéant)]. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement de 10 000 euros	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (5 ans)
Coûts totaux	333 €	1 601 €
Incidence des coûts annuels*	3,4 %	2,7 %

* : elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,70 % avant déduction des coûts et de 4,04 % après cette déduction.

Composition des coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an (investissement de 10 000 €)		
	Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	**Si vous sortez au bout d'un an**
Coûts d'entrée	Max 1 % du montant souscrit. Il s'agit de l'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il se pourrait que vous payiez moins. Ceci n'inclut pas les éventuels coûts de distribution de votre produit.	Jusqu'à 100 €
Coûts de sortie	Néant.	N/A
	Coûts récurrents	**Si vous sortez au bout d'un an**
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,15 % de la valeur de votre investissement par an. C'est l'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour la gestion des investissements et les coûts supportés par le Produit. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	213 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,20 % de la valeur de votre investissement par an. C'est l'incidence des coûts encourus lorsque nous vendons ou achetons des investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons ou vendons.	20 €
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions	**Si vous sortez au bout d'un an**
Commission liée aux résultats	20 % TTC de la performance au-delà de celle de l'indice composite 50 % FCI World AC 1200 + 25 % FCI EMU 50 + 25 % €STR capitalisé si celle-ci est positive et pas de sous-performance les 5 ans précédents. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-contre comprend la moyenne au cours des 5 dernières années (0,0 %).	0 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans.

Il est possible de sortir quotidiennement du Produit. La durée de détention recommandée est de cinq (5) ans, au regard des risques des marchés financiers sur lesquels le Produit est investi. Le rachat est effectué à cours inconnu, en nombre de parts, et ne donne pas lieu à la perception de frais. Il est centralisé chaque jour ouvré à 12 h. Un dispositif de plafonnement potentiel des rachats est prévu pour le Produit, veuillez-vous référer au prospectus pour plus d'informations.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation concernant la personne vous conseillant ou commercialisant (notamment votre intermédiaire) peut être soumise directement à cette personne. Vous pouvez également adresser votre réclamation auprès de la FINANCIERE DE L'ARC par courriel à l'adresse suivante : rcci@financieredelarc.com ou par courrier à l'adresse suivante : 260 rue Guillaume du Vair – 13090 Aix-en-Provence. Des informations sur la politique de gestion des réclamations de la société de gestion sont disponibles sur son site internet : www.financieredelarc.com.

Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Si la réponse apportée à la réclamation ne satisfaisait pas le porteur, ce dernier a alors la possibilité de faire appel au médiateur de l'AMF : https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur.
Le Produit relève de l'article 8 du règlement SFDR.
Une méthode d'ajustement de la valeur liquidative avec un seuil de déclenchement (*swing* pricing) a été mise en place pour ce Produit.
Avant sa souscription, l'investisseur souscrivant des parts du Produit reçoit au minimum le présent document, le prospectus et le règlement du Produit. Le dernier rapport annuel, la dernière valeur liquidative des parts du Produit et l'information sur les performances passées sur 5 ans du Produit sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : https://financieredelarc.com/constellation/ ou adressés, gratuitement et sur simple demande, aux porteurs du Produit. Nous révisons et publions ce document d'informations clés au moins une fois par an.